



Le réseau  
de transport  
d'électricité

Département : **SAÔNE ET LOIRE**

Commune : **LES BORDES**

# AVIS

IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DES HABITANTS QUE DES TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE  
NECESSAIRES A L'ENTRETIEN DE LA LIGNE ELECTRIQUE :

**400kV N0 1 GENISSIAT-POSTE - VIELMOULIN**  
**400Kv N0 3 GENISSIAT-POSTE – VIELMOULIN**

VONT ETRE ENTREPRIS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE **A DATER DU 08 DECEMBRE 2025.**

L'EXECUTION DE CES TRAVAUX A ETE CONFIEE PAR RESEAU TRANSPORT D'ELECTRICITE A L'ENTREPRISE :

**ARBO ENVIRONNEMENT SARL**  
**71 330 SAINT GERMAIN DU BOIS**  
**RESPONSABLE : Mr LE BRIS - ☎ 03.85.72.61.90**

POUR TOUTE RECLAMATION CONCERNANT L'EXECUTION DE CES TRAVAUX AINSI QUE POUR TOUT REGLEMENT  
DES DEGATS QUI POURRAIENT ETRE EVENTUELLEMENT OCCASIONNES, LES INTERESSES PEUVENT S'ADRESSER AU  
REPRESENTANT DE L'ENTREPRISE CI-DESSUS.

EN CAS DE CONTESTATION, LES INTERESSES POURRONT S'ADRESSER A :

**RESEAU TRANSPORT D'ELECTRICITE - GMR BOURGOGNE**  
**PONT JEANNE ROSE - BP 6**  
**71210 ECUISSES - ☎ : 03.85.77.55.55**



*NOS RÉF.:* Entreprise Arbo Environnement

**Madame, Monsieur le Maire**

*INTERLOCUTEUR:* Mr Le Bris

Mairie de Les Bordes

*TEL:* 03.85.72.61.90

71350 LES BORDES

### **Travaux d'élagage, d'abattage et de broyage**

A SAINT GERMAIN DU BOIS, **LE 27 NOVEMBRE 2025**

Madame, Monsieur le Maire,

Votre commune étant surplombée par une ou plusieurs lignes RTE, est concernée par des travaux d'élagage, d'abattage et de broyage durant l'année en cours.

Aussi, nous vous serions obligés de rappeler aux propriétaires et exploitants concernés, que la loi du 5 Juin 1906 et l'Arrêté Interministériel du 17 Mai 2001, prévoient qu'il convient de procéder à l'élagage et à l'abattage des arbres qui compromettraient la sécurité des Tiers et de nos ouvrages. Ces travaux seront effectués par une ou plusieurs entreprises mandatées par RTE.

Pour faciliter l'information de vos administrés, nous vous remettons, ci-joint, une affiche destinée à être apposée au lieu d'affichage de la commune.

Si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les représentants du Réseau de Transport d'Electricité, chargés du contrôle des travaux au :

☎ : Mr DELHOTAL : 03 85 77 55 11

Par ailleurs, nous vous remercions de nous communiquer toute recommandation sur la réglementation locale, notamment en matière d'environnement, impactant la réalisation de nos travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Julien Le Bris, Gérant